

## CRIF

## "Les actes antisémites ont reculé de 50 %"

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) organise dimanche sa VIII<sup>e</sup> convention régionale (1) sur le thème des réseaux sociaux, de la haine sous pseudo à l'impact du web ou à la nécessité de se protéger. L'occasion, aussi, pour son président, Bruno Benjamin, de faire un point.

■ **Par rapport aux messages de haine qui sont régulièrement diffusés, quel est le moral de la communauté juive de notre région ?** Je n'aime pas distinguer la communauté juive des autres composantes de la Nation. Aujourd'hui, ce n'est plus la seule communauté juive qui est visée mais tous les Français. Pour autant, il faut savoir raison garder. Marseille est une chose, Paris en est une autre. Il y a beaucoup plus d'antisémitisme à Paris qu'à Marseille, beaucoup plus de violence, de discrimination, de mauvais regards. À Marseille, ce n'est pas le cas. On vit paisiblement. De temps à autre, il y a effectivement des soucis mais on essaie de les régler, de se parler. On peut donc dire que, globalement, à Marseille le moral des juifs est bon.

■ **Les juifs n'ont plus peur de sortir dehors couvert de leur kippa comme ce fut le cas, un temps, pour des questions de sécurité ?**

Je ne pense pas qu'il faille recommander aux juifs de sortir dans la rue sans leur kippa. Je pense que chacun, quelle que soit sa culture, son origine, peut s'exprimer. Si un juif sort avec sa kippa, ce n'est pas un acte de provocation, mais simplement le fait qu'il reconnaît qu'il y a quelqu'un au-dessus de lui. Bien sûr, certains juifs peuvent être embêtés, mais ce n'est pas le cas général. Il y a 80 000 juifs à Marseille et l'énorme majorité d'entre eux vit tranquillement.

■ **L'alyah, le départ, pour Israël est-il toujours important ?** L'alyah est un choix personnel. Mais partir parce qu'on ne se sent pas en place dans notre propre pays, la France, c'est justement ce qu'il ne faut pas faire. J'œuvre pour que les juifs

de Marseille aient le choix : de vivre ici ou de partir ailleurs. Mais pour d'autres raisons que parce qu'ils ne s'estiment pas en sécurité. Aujourd'hui, les juifs marseillais partent moins pour Israël. Ils reconnaissent que Marseille, finalement, est une ville un peu atypique en France où il existe un véritable multiculturalisme et où ils peuvent vivre sereinement. Même dans les quartiers Nord, je n'ai pas de remontée de gros problèmes. C'est important de le souligner.

■ **Et dans la région ?**

C'est pareil. Il y a moins eu d'actes d'antisémitisme en 2019 qu'en 2018. On a même enregistré une baisse de 50 % ! La situation s'est améliorée, il faut savoir le dire.

■ **À quoi est due cette amélioration ?**

Quand une personne lutte contre quelque chose, c'est compliqué. Quand c'est un groupe de personnes qui s'engage, les actions finissent payer. L'État a joué son rôle mais aussi tous les acteurs associatifs de Marseille. Depuis le II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle l'antisémitisme a toujours existé. Ce n'est donc pas un problème que l'on peut régler rapidement. Aussi, il ne faut rien lâcher.

■ **L'antisémitisme a-t-il "migré" sur les réseaux sociaux ?**

Les réseaux sociaux sont devenus un exutoire. Tous ceux qui agressaient des juifs dans la rue se retrouvent désormais sur ces réseaux pour les insulter et dire les choses les plus crasses, les plus folles, les plus fausses. Aussi, on fait attention à tous les dérapages. Au niveau personnel, chacun doit faire attention à ce qu'il publie en ligne pour ne pas se retrouver victime de harcèlement, un phénomène aussi destructeur que la violence physique. Ce problème est d'autant plus grave qu'avec les réseaux sociaux, la haine peut être diffusée de manière extrêmement rapide et à plus de monde. À long terme, c'est encore plus dangereux.

Recueilli par Frédéric CHEUTIN

(1) Hôtel de Région, 27, avenue Jules-Guesde, Marseille 2<sup>e</sup>, dimanche de 9h30 à 19h30. Rens. : Crif Marseille Provence ☎ 04 91 57 03 35

## JUSTICE

## Premier procès d'un policier pour des violences contre des gilets jaunes

Jugé pour avoir lancé un pavé en direction de gilets jaunes le 1<sup>er</sup> mai, un policier comparait hier à Paris pour "violences volontaires", le premier procès d'un membre des forces de l'ordre après les nombreuses plaintes pour violences policières. Cette audience a lieu dans une ambiance tendue quelques jours après le premier anniversaire du mouvement, émaillé une nouvelle fois par des affrontements entre des manifestants et les forces de l'ordre samedi dans certains quartiers de la capitale.

Depuis le début de cette fronde sociale, les gilets jaunes dénoncent les "violences policières", l'usage des grenades et des lanceurs de balles de défense (LBD) par les forces de l'ordre.

Des 212 enquêtes à Paris de l'IGPN, la police des polices, c'est la première à donner lieu à un

procès. Mais un autre policier sera jugé avant la fin de l'année. Ce brigadier, membre de la CRS 27 et basé à Toulouse, doit comparaître pour "violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique n'ayant pas entraîné d'incapacité". Sur une vidéo partagée plusieurs milliers de fois sur les réseaux sociaux, on le voit lancer un pavé en direction de manifestants le 1<sup>er</sup> mai. Les images ne montrent pas où atterri le projectile et s'il a blessé quelqu'un. Aucune partie civile n'a d'ailleurs été constituée, a confirmé l'avocat du policier, M<sup>l</sup> Laurent Boguet.

"Le geste est condamnable administrativement mais judiciairement j'ai un doute", explique une source policière. "Le procès va permettre de déterminer, ou pas, la culpabilité, sachant qu'il n'y a pas d'identification de victimes".

## Victimes de terrorisme : "à jamais être différent"

En congrès à Nice, ils racontent la vie-d'après. Le combat vers la résilience

Romain, le Parisien de 32 ans, venait juste d'atteindre son graal professionnel - chef des ventes dans une grande entreprise - avant ce soir du 13 novembre 2015 où il surviva au "carnage" de La Belle Équipe à Paris. Sans blessure physique mais dévasté psychologiquement. Carolina, 72 ans, un air de Liza Minnelli et un accent chaleureux qui rappelle ses origines argentines, venait de sortir de l'hôpital le 14 juillet 2016 à Nice quand elle est allée voir le feu d'artifice sur la Promenade des Anglais avec une amie. Le camion-bélier l'a projetée contre un palmier, lui infligeant des fractures multiples, un traumatisme crânien, quatre mois d'hôpital et une culpabilité effroyable ; son amie est morte sous ses yeux. July téléphonait, elle, tous les jours depuis l'Australie à sa fille Sara, au pair à Londres. Elle devait la rejoindre à Paris pour les vacances d'été. Elles s'étaient promis de voir la Tour Eiffel. Sara fut la plus jeune des 8 victimes attaquées au couteau par trois islamistes au Borough Market le 3 juin 2017. Elle avait 21 ans.

Romain, Carolina, July n'auraient jamais dû se rencontrer. Trois vies qui ont basculé, à un moment festif, dans la barbarie. Leurs origines les placent sur trois continents différents, leurs histoires ne sont pas semblables mais la douleur, violente, furieuse, les a projetés dans une autre vie.

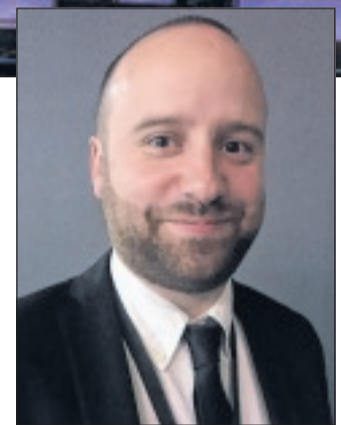
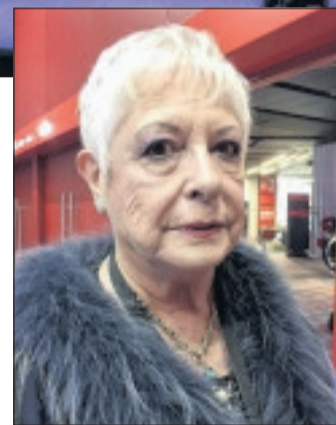
Réunis à Nice lors du Congrès international des victimes du terrorisme, ils racontent comment, chacun à sa manière, essaie de reprendre pied, de déjouer l'incompréhension, d'accepter d'être "à jamais différent".

July raconte le cauchemar



Le congrès a été ouvert par le maire de Nice Christian Estrosi. Ci-contre Carolina et Romain. / PHOTOS AFP ET A.D.

d'être sans nouvelle de sa fille à des milliers de kilomètres et l'identification glacielle de l'ADN. Romain et Carolina évoquent leur isolement. L'après. "J'ai peur de tout, je me réveille encore la nuit pour voir si la porte est bien fermée chez moi", explique Carolina. "Aller au cinéma, au restaurant est une épreuve. Donc on ne sort plus, on s'éloigne des amis", raconte Romain, qui a longtemps cru qu'il pourrait surmonter son traumatisme par le travail. En vain. Il pouvait s'évanouir dans une pièce quand il n'y avait qu'une seule issue, prendre jusqu'à quatre antidépresseurs différents pour surmonter les angoisses. Il a perdu son boulot. N'a pu conserver le second qu'il avait trouvé. "J'ai mis beaucoup de temps à parler et aujourd'hui encore je réserve les choses aux médecins. Mais participer à ce congrès est une



bonne chose. Entre victimes, on se comprend, on a besoin de faire communauté".

Le message de soutien du roi d'Espagne, comme ceux de Christian Estrosi ou d'un secrétaire du bureau des Nations-Unies n'auront qu'un effet fugace. Ce sentiment d'incompréhension générale, passés les premiers moments de compassion, ils la décrivent tous. "Je ne comprends pas toujours ce que je ressens", dit Romain. "Ce n'est pas une maladie, c'est un individu qui a décidé de changer ma vie ! Au fond de moi, c'est inacceptable !",

s'énervait Carolina. Elle mime son corps comme emprisonné dans une armure. L'épouse de Romain avoue, que face à son silence au quotidien, elle n'ose pas poser de questions, craint de réveiller les blessures, d'entraver la résilience. Ils vont changer, s'installer dans le Sud. Ce que Romain craint le plus, c'est la fin du congrès. Quand la lumière va s'éteindre. Quand la communauté de destin formée le temps de quelques jours va devoir reprendre pied dans un quotidien. À jamais différent et longtemps incertain.

Alexandra DUCAMP

## SYLVIE HAREL, MÈRE DE MAURANNE, ASSASSINÉE À LA GARE SAINT-CHARLES EN 2017

## "Tout a été violent, surréaliste"

Elle l'a dit à une amie peu après l'attentat. Elle en était convaincue : "Je m'en sortirai". À la tribune du Centre des congrès de Nice, elle le reconnaît dans un sourire : "Je ne pensais pas que cela prendrait autant de temps. Cela fait deux ans, on n'est pas au bout. Tout a été violent, surréaliste. Et à chaque fois que j'ai l'impression de sortir la tête de l'eau, on me fait replonger". Elle n'accable pas la terre entière. Sylvie Harel est une femme réfléchie. "Il ne faut pas exagérer, on n'est pas des chiens".

Sans nouvelle de sa fille et de sa cousine, quand elle a appris qu'un attentat avait été commis gare Saint-Charles, Sylvie s'est rendue à la gendarmerie d'Éguilles. Les militaires ont souri, pensé au grand classique de la mère inquiète et de la fille fugueuse. Avant de vérifier. Il y a eu ensuite "ses couloirs noirs de l'Évêché", pas de réconfort, pas un café, et les membres de la famille ont été isolés dans des pièces séparées. "On a été interrogé pour savoir si on avait des accointances avec les terroristes, on m'a montré des photos pour savoir si je reconnaissais quelqu'un. Je les ai regardés avec des yeux ronds". Dans le cadre de la procédure, le studio de Mauranne, étudiante en médecine à Marseille, a été perquisitionné. "Il faisait 19 m<sup>2</sup>. Il nous a fallu une demi-heure pour retrouver le chat entre deux matelas. Tout avait été renversé, soupiré-elle. Il a fallu aussi se battre pour voir les corps. On nous avait dit que ça pouvait prendre quinze jours. Personne ne se rend compte que tant que vous n'avez pas vu le corps, vous ne pouvez pas y croire ?". Elle égrène une liste noire, dit "Je comprends mais...". C'est tout le processus d'accompagnement des victimes qui ne fait pas sens. "Individuellement, les gens peuvent être humains. Individuellement, il y en a eu".

Il y a eu aussi ce rendez-vous avec le prêtre qui s'est transformé en réunion de sécurité en mairie pour gérer la foule attendue aux obsèques ; le juge d'instruction qui lit entière-



"Le psychiatre m'a demandé de raconter la journée du 1<sup>er</sup> octobre. Lui savait ce qui allait se passer. Pas moi. J'y suis allée seule, et j'ai disjoncté." / PHOTO A.D.

ment le rapport d'autopsie pour être "transparent". Ses yeux s'embuent. "J'ai appris des choses, ça, ce n'est pas possible". Comme cet employeur - elle était commerciale - qui lui propose une promotion. "Ils n'ont pas forcément voulu mal faire. On allait me doubler mes objectifs et mon secteur. Je ne pouvais pas faire ce deuil et un travail aussi dur en même temps. Quand j'ai décidé de partir, on m'a dégaillé comme un salarié qui veut négocier une rupture conventionnelle classique". Il y a cette accompagnatrice de retour à l'emploi qui trouve son cas trop difficile. "Aujourd'hui, je voudrais retrouver une place dans la société, un travail. Mais personne n'est en capacité de m'aider à trouver des ouvertures en fonction de ce que je vis encore. Si mon entreprise avait eu un référent pour gérer la situation, j'aurais été aidée, je serais peut-être même restée".

À la violence de la perte d'un enfant, Sylvie a subi la double peine d'un deuil qui doit se

faire en place publique, sous le regard des médias, et avec un protocole politique, qui confine parfois à l'absurde. "Pour la commémoration, il était prévu 80 chaises. Puis on m'a dit : 'Les chaises sont pour les élus !'". Elle a entendu aussi les différents institutionnels se disputer la facture des petits fours en l'endroit même où Mauranne et Laura ont perdu la vie.

L'expertise : "Une torture autorisée"

Beaucoup aurait pu lui être épargné. Si elle passe la maladresse qui flirte souvent avec la bêtise, l'expertise du psychiatre qui doit évaluer ses séquelles aux fins d'indemnisation réveille sa colère. "J'appelle cela de la torture autorisée. Le psychiatre m'a demandé de raconter la journée du 1<sup>er</sup> octobre. Lui savait ce qui allait se passer. Pas moi. J'y suis allée seule, et j'ai disjoncté. Je ne me rappelle rien de l'entretien. Et il m'a laissée repartir comme ça. Quand j'entends les associations dire : 'Mais on sait que ça se passe comme ça, tu aurais dû te préparer ! Je m'y refuse. Me préparer à quoi au juste ? Le psychiatre, lui, savait. Et il savait aussi sûrement que j'allais mettre des semaines encore à m'en remettre. La méthode est inacceptable'. Sylvie a trois autres filles à accompagner dans son deuil. Un combat judiciaire à mener. Avec le père de Mauranne, ils ont déposé une requête devant le tribunal administratif pour engager la responsabilité de l'État. L'assassin avait été interpellé un vendredi soir pour un vol. Alors qu'il était en situation irrégulière à Lyon, il n'avait pas été aiguillé vers un centre de rétention. Deux jours plus tard, il enlevait la vie à Mauranne et Laura à Marseille. La défense avance qu'il n'y a aucun lien entre les dysfonctionnements du service d'éloignement des étrangers de la préfecture du Rhône et l'acte terroriste. "Aucun lien ?". Elle pince les lèvres. "Il ne faut pas se moquer de nous, non plus. On ira jusqu'au Conseil d'État, s'il le faut".

A.D.